FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Préparé conformément aux normes USA OSHA Hazcom 2012 / SIMDUT Canada 2015

Date de publication : 2015/06/17
Numéro de FDS : 5275 Pro-Seal Seam Sealer - Black_FR
Date de révision : 2022/08/26
Numéro de révision : 7

5275 PRO-SEAL SCELLANT À JOINTS - NOIR

1. Identification

Identificateur de produit: 5275 PRO-SEAL SCELLANT À JOINTS - NOIR
Description de produit: Adhésif / scellant noir, 300 ml / 10.1 fl oz US
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Adhésif / scellant, conçu exclusivement pour utilisation dans le secteur de l'automobile
Autres moyens d'identification - numéro d'inventaire / code de produit: 5275
Famille chimique: à base de solvant
Formule moléculaire: Mélange

Fabricant / Fournisseur

ABI / Autobody Brands International, a Division of IAMG / International Autobody Marketing Group
1505 North Hayden Road, Suite 111
Scottsdale, AZ 85257
INFORMATION PHONE: 1-87-REFINISH
E-Mail: www.5starxtreme.com

Numéro de téléphone en cas d'urgence (24 h)

CHEMTREC : (800) 424-9300

2. Identification du ou des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Les éléments de classification et d'étiquetage énoncés ci-après furent établis conformément à la Norme de Communication de Risques OSHA (29 CFR 1910.1200; Hazcom 2012) et les règlements canadiens SIMDUT (Règlements sur les Produits Dangereux; WHMIS 2015). Ces informations peuvent différer des informations sur les étiquettes actuelles de produits pour celles réglementées par d'autres organismes.

Risques pour la santé:

Irritation cutanée, Catégorie 2
Toxicité pour certains organes ciblés (exposition unique), Catégorie 3 (des effets narcotiques)
Toxicité pour certains organes ciblés (expositions répétées), Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Cancérogénicité, Catégorie 2

Dangers physiques:

Liquides inflammables, Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Composants dangereux pour l'étiquetage:
toluène et noir de carbone

Flamme

Marque d'exclamation

Risque pour la santé

Mention(s) d'avertissement: DANGER

Mention(s) de danger

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H336: Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H373: Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .
H361: Susceptible de nuire au fœtus.
H351: Susceptible de provoquer le cancer.

Conseil(s) de prudence

Prévention:

P201: Se procurer les instructions avant utilisation.
P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P240: Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241: Utiliser du matériel électrique, de ventilation ou d'éclairage antidéflagrant.
P242: Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.
P243: Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P260: Ne pas respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols.
P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

Intervention:

P308+P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313: Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P332+P313: En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P304+P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P370+P378: En cas d'incendie: Utiliser la poudre chimique sec ou la mousse chimique pour l'extinction.

Entreposage:

P403+P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405: Garder sous clef.

Élimination:

P501: Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.

Dangers non classifiés ailleurs: Aucunes données disponibles.

Survol des urgences

Préoccupations immédiates: Liquide et vapeur inflammables. Nocif si inhalé. Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. Moyennement irritant pour la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Susceptible de provoquer le cancer.

Commentaires: Voir la section 9, 10 pour plus d'information sur less effets physico-chimiques.
Voir la section 11 pour plus d'information sur less effets pour la santé.
Voir la section 12 pour plus d'information sur less effets physico-chimiques.

L'étiquetage du contenant n'inclura peut-être pas les éléments précités. L'étiquetage précité s'applique aux produits utilisés seulement pour usage industriel / professionnel.
Les produits de consommation devraient être étiquetés conformément au Règlement Canadien sur les Produits Chimiques et Contenants de Consommation et aux Règlements de la Commission de Sécurité des Produits. L'étiquetage des produits de consommation ont préséance sur l'étiquetage canadien SIMDUT 2015 et la Norme de Communication de Risques OSHA Hazcom 2012.

3. Composition/informations sur les composants

Nom chimique	% p/p	Nº CAS
toluène	30 - 35	108-88-3
carbonate de calcium (l'ingrédient non dangereux)	26 - 30	1317-65-3
résines d'hydrocarbures de pétrole (l'ingrédient non dangereux)	16 - 20	68131-77-1
styrène polymérisé avec le butadiène (l'ingrédient non dangereux)	9 - 11	9003-55-8
huiles minérales (pétrole) (l'ingrédient non dangereux)	7 - 9	8042-47-5
silice amorphe, fumée, sans cristaux (l'ingrédient non dangereux)	2.5 - 3.5	112945-52-5
noir de carbone	0.4 - 0.6	1333-86-4

Commentaires: La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.
À la connaissance actuelle du fournisseur, il n'y a aucun autre ingrédient présent qui pourrait être classifié et contribuer à la classification du produit et donc nécessiterait d'être déclaré dans cette section.

4. Premiers secours

Voie oculaire: En cas de contact, rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau en lavant alternativement chaque paupière jusqu'à ce que toute trace du produit ait disparu (au moins 15 minutes). Appeler un médecin si l'irritation persiste.

Voie cutanée: Se laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste. Retirer tout vêtement contaminé et laver les vêtements contaminés avant de les réutilser.

Ingestion: En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissement. Donner un verre d'eau ou de lait à la victime. Contacter un médecin ou un centre anti-poison immédiatement. Ne jamais rien administrer oralement à une personne inconsciente.

Inhalation: Transporter à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Voie oculaire: Moyennement irritant pour les yeux. Ce produit sous forme de liquide, aérosol ou gaz est irritant et peut provoquer lacrymation, rougissement et gonflement accompagnés d'une sensation de picotement et/ou d'une impression d'avoir de fines poussières dans les yeux.

Voie cutanée: Le contact est irritant pour la peau. Un contact prolongé et répété peut provoquer des pertes adipeuses et un dessèchement de la peau qui peuvent entraîner irritation de la peau et dermatite (éruption

cutanée).

Ingestion: Cette substance peut être dangereuse en cas d'ingestion. Peut causer de l'irritation. Les symptômes de l'ingestion peuvent inclure la douleur abdominale, la nausée, le vomissement et la diarrhée.

Inhalation: L'inhalation de concentrations élevées de vapeur et des brouillards de pulvérisation peut être dangereuse. Susceptible de provoquer maux de tête et vertiges. Des concentrations élevées de vapeur peuvent entraîner une somnolence.

Indication quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial: Le traitement de la surexposition sera basé sur le contrôle des symptômes et la condition clinique du patient.

Informations supplémentaires: Aucunes données disponibles.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Risque générale: Liquide inflammable. Peut libérer des vapeurs formant des mélanges détonants au point d'éclair ou à des température plus élevées. Le produit peut être mis à feu par décharge statique.

Agents extincteurs appropriés: Utiliser de la mousse d'alcool, du dioxyde de carbone, ou une vaporisation d'eau pour combattre les incendies dans lesquels ce matériau est impliqué.

Produits de combustion dangereux: En cas d'incendie, des gaz irritants et très toxiques peuvent être dégagés par décomposition thermique ou combustion.

Méthodes de lutte contre l'incendie: La pression à l'intérieur des récipients peut monter en cas d'exposition à la chaleur (au feu).

Équipement de lutte contre l'incendie: Comme pour tout incendie, porter un dispositif respiratoire autonome (à demande de pression, agréé MSHA/NIOSH [Mine Safety and Health Administration/National Institute for Occupational Safety and Health = Régie de la Santé et de la Sécurité des Mines/Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail] ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Sensibilité aux décharges électro-statiques: Le produit est sensible aux décharges statiques.

Sensibilité à l'impact mécaniques: Le produit n'est probablement pas sensible aux impacts mécaniques.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Déversement mineur: Éliminer toutes les sources d'ignition. Circonscrire la fuite de liquide avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser de matière combustible comme la sciure. Balayer le matériau en veillant à ne pas soulever de poussières. Le placer dans un conteneur approprié en vue de son élimination et fermer hermétiquement.

Précautions relatives à l'environnement

Déversement dans l'eau: Ne pas vidanger dans un égout.

Déversement sur la terre: Ne pas laisser s'écouler dans un égout pluvial ou une rigole se déversant dans un cours d'eau.

Équipement spéciale de protection: Immédiatement nettoyer les écoulements en observant les précautions du chapitre 8 sur l'Équipement de Protection (Protective Equipment).

7. Manutention et stockage

Procédures générales: Respecter tous les règlements nationaux, provinciaux et locaux sur l'entreposage, la manipulation, la distribution et l'élimination des liquides inflammables. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail.

Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité: Ne pas utiliser en présence de flamme nue ou d'étincelles. Utiliser seulement dans une zone bien ventilée. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Éviter de respirer les vapeurs ou les brumes. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Toujours se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon après manipulation.

Stockage dans des conditions de sécurité: Conserver à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des

oxydants forts et de la lumière directe du soleil. Protégez contre les dégats. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit frais.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Contrôles de l'exposition

Paramètres de contrôle				
	Valeurs limites d'exposition professionnelle			
Nom chimique	**Type**		**ppm**	**mg/m³**
toluène	**NET/PEL de l'OSHA**	**TWA**	200	--
		STEL	300	--
	CMA de l'ACGIH	**TWA**	20	75
	REL du NIOSH	**TWA**	100	375
		STEL	150	560
carbonate de calcium (l'ingrédient non dangereux)	**NET/PEL de l'OSHA**	**TWA**	[1]	15 [1]
	NET/PEL de l'OSHA	**TWA**	[2]	5 [2]
	REL du NIOSH	**TWA**	[3]	10 [3]
		TWA	[4]	5 [4]
silice amorphe, fumée, sans cristaux (l'ingrédient non dangereux)	**REL du NIOSH**	**TWA**	-- [1]	6 [1]
noir de carbone	**NET/PEL de l'OSHA**	**TWA**	--	3.5
	CMA de l'ACGIH	**TWA**	-- [5]	3.5 [5]
	REL du NIOSH	**TWA**	--	3.5

Notes de bas de page:
1. Poussière - fraction totale.
2. Poussière - la fraction respirable.
3. Poussières totales.
4. La fraction respirable.
5. Matières particulaires inhalables.

Contrôles d'ingénierie appropriés: Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des yeux / du visage: Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Ne portez pas des verres de contact lorsque vous travaillez avec ce produit. Des fontaines pour se rincer les yeux devraient être à proximité des endroits de travail.

Voie cutanée: Porter des gants résistants aux produits chimiques.

Protection des voies respiratoires: Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées, un respirateur homologué doit être porté. Respiratoire type: Un masque à gaz filtrant agréé NIOSH/MSHA (National Institute for Occupational Safety and Health/Mine Safety and Health Administration = Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail/Régie de la Sécurité et la Santé dans les Mines) avec une cartouche ou un boîtier à vapeurs organiques peut être acceptable dans certains cas où les concentrations en suspension dans l'air devraient dépasser les limites de sécurité. La protection offerte par les masques à gaz est limitée. Utiliser un appareil respiratoire à alimentation d'air sous pression positive s'il existe un risque potentiel de dégagement incontrôlé, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans toute autre situation où un masque à gaz pourrait ne pas offrir une protection suffisante.

Protection de la peau - autres: Porter des vêtements de protection au besoin pour éviter tout contact.

Pratiques en matière d'hygiène professionnelle: Pratiquer une bonne hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Oter rapidement les vêtements contaminés et les laver soigneusement avant des les réutiliser.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique: Liquide

Odeur: Aromatique

Seuil d'odeur: 1.7 à 40 ppm

Aspect: Une pâte thixotrope et très visqueuse

Couleur: Noir

pH: Sans objet

Pourcentage en volatiles: 30 à 35 % p/p

Point d'éclair: 4°C Setaflash Coupelle fermée

Limite inférieure d'explosivité ou d'inflammabilité: 1.1

Limite supérieure d'explosivité ou d'inflammabilité: 7.1

Notes sur les limites d'explosivité ou d'inflammabilité: Basé sur des données pour le toluène

Température d'auto-inflammation: 480°C

Notes: Basé sur des données pour le toluène

Pression de vapeur: 3.8 kPa (21 mm Hg) [toluène] à 20°C

Densité de vapeur relative: 3.1 (l'air = 1)

Point initial d'ébullition et plage d'ébullition: 110°C (toluène)

Point de congélation: Aucunes données disponibles.

Point de fusion: Aucunes données disponibles.

Température de décomposition: Aucunes données disponibles.

Solubilité: Presque insoluble

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique): Aucunes données disponibles.

Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1): 2.24

Masse volumique: 1.17±0.03g/ml à 20°C

Caractéristiques des particules: Aucunes données disponibles.

Densité relative: Aucunes données disponibles.

Viscosité (cinématique ou dynamique): > 200000 cps

Teneur en COV:

La teneur réelle en COV:	<420 g/l (3.5 lb/gal)
La teneur réglementaire en COV:	<420 g/l (3.5 lb/gal), moins les solvants exemptés
La teneur en COV:	35 % p/p teneur maximal

Inflammabilité: Liquides inflammables

Commentaires: Aucun

10. Stabilité et réactivité

Réactivité: Non

Polymérisation dangereuse: Occurrence peu probable.

Stabilité chimique: Stable.

Conditions à éviter: Tenir à l'écart des flammes et des matières incompatibles. Tenir loin des flammes et de tout objet produisant des étincelles.

Risque de réactions dangereuses: Aucunes données disponibles.

Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone et autres gaz toxiques.

Matières incompatibles: Matériaux oxydants.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom chimique	DL_{50} (orale) mg/kg(rat)	DL_{50} (cutanée) mg/kg(lapin)	CL_{50} (inhalation) mg/l
toluène	7000 6400 5500	12,270	49.0(rat;4h) 30.0(souris;2h) 19.9(souris;7h)
carbonate de calcium (l'ingrédient non dangereux)	6450(rat) 6450(souris)	Aucunes données disponibles.	Aucunes données disponibles.
silice amorphe, fumée, sans cristaux (l'ingrédient non dangereux)	> 5,000	> 2000	Aucunes données disponibles.
noir de carbone	> 15,400	> 3000	Sans objet

DL_{50} toxicité aiguë par voie cutanée: Sur la base des données des ingrédients disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la toxicité cutanée aiguë ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >2000 mg/kg.

DL_{50} toxicité aiguë par voie orale: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité Orale Aiguë ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >2000 mg/kg.

CL_{50} toxicité aiguë par inhalation: Sur la base des données des ingrédients disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité Aiguë par inhalation ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >20 mg/l/4h (vapeurs). L'inhalation de concentrations élevées de vapeur peut être dangereuse. Des concentrations excessives de vapeur peuvent être atteintes. Les vapeurs saturées peuvent se retrouver dans un espace limité et/ou dans des conditions de mauvaise ventilation.

Notes: <5 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue.
Aucune information toxicologique supplémentaire n'est disponible pour ce produit en tant que tel.
(Consulter les informations concernant la toxicité des composants).
Informations sur les voies d'exposition probables:
Contact oculaire. Inhalation. Contact cutané. Ingestion.

Corrosion / irritation de la peau: Contient: toluène. Provoque une irritation de la peau. Le mélange est classifié comme: Irritant cutané, catégorie 2, sur la base de la somme des données des ingrédients (>10% des ingrédients classifiés comme irritant cutané, catégorie 2). Un contact prolongé et répété peut provoquer des pertes adipeuses et un dessèchement de la peau qui peuvent entraîner irritation de la peau et dermatite (éruption cutanée).

Lésions oculaires graves / irritation oculaire: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à l'irritation oculaire ne sont pas respectés. Légèrement irritant mais ne provoque pas de lésion des tissus oculaires.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la sensibilisation cutanée/respiratoire ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs cutanés, catégorie 1 ou sous-catégorie 1A et < 1.0% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs cutanés/ respiratoires, sous-catégorie 1B).

Effet mutagène sur les cellules germinales: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Mutagénicité des Cellules Germinales ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 1A ou 1B et <1.0% des ingrédients classifiés comme Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 2).

Cancérogénicité

Nom chimique	NTP	CIRC	OSHA	Statut - autre
toluène	--	3	--	A4 (ACGIH)
carbonate de calcium (l'ingrédient non dangereux)	--	--	--	--
résines d'hydrocarbures de pétrole (l'ingrédient non dangereux)	--	--	--	--
silice amorphe, fumée, sans cristaux (l'ingrédient non dangereux)	--	3	--	--
noir de carbone	--	2B	--	A3 (ACGIH)

Notes: Le CIRC classe le noir de carbone dans le groupe 2B (possiblement cancérogène pour les humains). Le mélange est classifié comme: Cancérogénicité, catégorie 2, sur la base des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration(≥ 0.1% des ingrédients classifiés comme Cancérogènes, catégorie 2).

Toxicité pour la reproduction: Le mélange est classifié comme: Toxicité pour la Reproduction, catégorie 2, sur la base des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration(≥ 0.1% des ingrédients classifiés comme Toxicité pour la Reproduction, catégorie 2). Susceptible d'avoir des effets contraires sur la reproduction. Risque possible de dommages pour l'enfant à naître (Toluène).

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique): Contient: toluène. Le mélange est classifié comme: Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 3, sur la base de la somme des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration (≥ 20% de la somme de tous les ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 3 [Des effets narcotiques]). Susceptible de provoquer une grave dépression du système nerveux (perte de conscience). Des concentrations élevées de vapeur peuvent entraîner une somnolence. Susceptible de provoquer maux de tête et vertiges.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée): Le mélange est classifié comme: Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, catégorie 2, sur la base des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration (≥ 1.0% des ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, catégorie 2). Une inhalation prolongée peut être dangereuse. L'exposition chronique à des solvants organiques tels que Toluène a été associée à divers effets toxiques sur les neurones dont des lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. Les symptômes comprennent: perte de mémoire, perte de facultés intellectuelles et perte de coordination. Un contact prolongé et répété peut provoquer des pertes adipeuses et un dessèchement de la peau qui peuvent entraîner irritation de la peau et dermatite (éruption cutanée).

Danger par aspiration: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant aux Risques d'Aspiration ne sont pas respectés (< 10% des ingrédients classifiés comme Risques d'Aspiration, catégorie 1 et/ou viscosité du mélange > 20.5 mm2/s à 40 °C).

12. Données écologiques

Information écotoxicologique: Aucunes données disponibles.

Toxicité en milieu aquatique, aiguë et chronique: Aucunes données disponibles.

Persistance et dégradabilité: Aucunes données disponibles.

Potentiel de bioaccumulation: Aucunes données disponibles.

Autres effets nocifs: Aucunes données disponibles.

Mobilité dans le sol: Aucunes données disponibles.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination: Respecter les réglementations locales, nationales ou internationales relatives au traitement des déchets dangereux et au traitement des conteneurs. Ne pas laisser pénétrer la substance/le produit dans les égouts.

Élimination du produit: Les récipients vides maintiennent le résidu de produit; observez toutes les précautions pour le produit. Décontaminer les contenants avant d'en disposer.

14. Informations relatives au transport

Réglementation du départment de transport américaine (DOT)

Désignation officielle de transport de l'ONU: ADHÉSIFS

Classe(s) relative(s) au transport: 3

Numéro ONU: 1133

Groupe d'emballage (s'il y a lieu): II

Notes: Avec un emballage intérieur < 1.0 L, ce produit peut être expédié comme Quantité Limitée.

IMDG - mer

Désignation officielle de transport de l'ONU: ADHÉSIFS

Numéro ONU: 1133

Classe(s) relative(s) au transport: 3

Groupe d'emballage (s'il y a lieu): II

Dangers environnementaux - polluant marin: Aucun

Notes: Avec un emballage intérieur < 1.0 L, ce produit peut être expédié comme Quantité Limitée.

Réglement sur le transport des marchandises dangereuses canadiennes (TMD)

Désignation officielle de transport de l'ONU: ADHÉSIFS

Numéro ONU: 1133

Classe(s) relative(s) au transport: 3

Groupe d'emballage (s'il y a lieu): II

Autres informations d'expédition de TMD:
Avec un emballage intérieur < 1.0 L, cette composante peut être expédiée comme Quantité Limitée selon TMD Section 1.17.

15. Informations sur la réglementation

ÉTATS UNIS

Catégorie de risque de la section 311/312 de la SARA

Risques pour la santé de la section 311/312 de la SARA: Cancérogénicité., Effets narcotiques, Toxicité pour la reproduction., Irritation cutanée., Toxicité sur organes ciblés (exposition répétée)

Dangers physiques de la section 311/312 de la SARA: Liquides inflammables

Les produits chimiques toxiques de la section 313 d'EPCRA

Nom chimique	% p/p	Nº CAS
toluène	30 - 35	108-88-3

Les substances extêmement dangereuses de la section 302 d'EPCRA

Statut EPCRA:
Ce produit ne contient aucune substance extrêmement dangereuse répertoriée sujette aux exigences de déclaration de SARA Titre III, Section 302.

Substances dangereuses et quantité rapportable (RQ) de CERCLA

Nom chimique	% p/p	RQ
toluène	30 - 35	1,000

TSCA (Acte sur le contrôle des substances toxiques)

Statut TSCA:
Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

Les polluants atmosphériques dangereux de CAA 112(b)

Nom chimique	% p/p	Nº CAS
toluène	30 - 35	108-88-3

La liste de substances pour la prévention des déversements accidentels de produit chimique de CAA 112 (r):
Ce produit ne renferme pas de produits chimiques sous réserve de l'exigence de divulgation de CAA 112(r).

La proposition 65 en Californie:
⚠ **AVERTISSEMENT**: Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris les agents chimiques énumérés ci-dessous, identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer et des malformations congénitales ou autres troubles de l'appareil reproducteur. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

Nom chimique	% p/p	Répertorié
toluène	30 - 35	• Toxicité sur le développement • Organes reproductifs de la femme
noir de carbone	0.4 - 0.6	• Cancer

Les normes sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA - États Unis:
Statut OSHA: Produit Dangereux (voir Section 2 pour détails).
Ce produit a été classifié selon les critères de risque des Normes sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA -USA et la Fiche de Données de Sécurité comporte toutes les informations requises par la Norme sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses d'OSHA (HazCom 2012).

CANADA

Symbole et classification de danger selon le SIMDUT

Voir la section 2 pour plus d'information.

Statut de normalisation selon le SIMDUT:
Ce produit a été classé selon les critères du Règlement sur les produits dangereux et la fiche signalétique contient toute l'information prescrite par le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015).

Classification de danger selon le SIMDUT:
Statut SIMDUT 2015 (Canada): Produit dangereux (Voir la section 2 pour plus d'information).

LCPE - L'Inventaire national des rejets de polluants (INRP):

Nom	No CAS	No Partie INRP
toluène	108-88-3	1A, 5 (COV)

Liste intérieure des substances (DSL) / Liste extérieure des substances (NDSL):
Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

Commentaires La Teneur en COV -- Voir la section 9.

16. Autres informations

Raisons de délivrance: La Fiche de Données de Sécurité a été mise à jour.

Préparé par: Conformité réglementaire

Date de révision: 2022/08/26

Pour information contacter: 1-87-REFINISH

Résumé de la révision: Cette fiche signalétique remplace le 2019/12/10 FDS.

CLASSIFICATION POUR LE HMIS

SANTÉ	*	2
INFLAMMABILITÉ		3
RISQUE MATÉRIEL		0
PROTECTION PERSONNELLE		G

CODES POUR LE NFPA

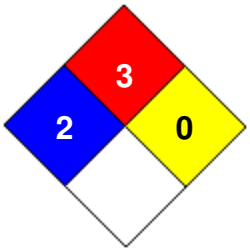

Classification d'entreposage selon NFPA 30 / 30B: Liquide inflammable IB

Notes supplémentaires du fabricant: Aucun

Sources de données: Pas disponible

Informations supplémentaires pour la FDS: N/AV Pas disponible
N/AP Sans objet
ND Pas encore déterminé
ACGIH - Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
LPA La Loi sur la Propreté de l'Air
RPCC Le Règlement sur les Produits Chimiques et Contenants de Consommation
LCPE La Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement
CERCLA La Loi sur l'Intervention, l'Indemnisation et la Responsabilité en Matière d'Environnement
EPCRA La Loi sur la Planification des Interventions d'urgence et sur le Droit de Savoir de la Communauté
IARC Association Internationale pour la Recherche sur le Cancer
MSHA Régie de la Sécurité et la Santé dans les Mines
NIOSH Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail
NTP Programme Nationale de Toxicologie
LSST La Loi sur la Sécurité et la Santé au Travail
SARA La Loi Portant Modification et Réautorisation du Fonds Spécial pour l'Environnement
SIMDUT Systûme d'Information sur les Matériaux Dangereux pour le Travailleur

Déclarations générales: Aucun

Commentaires: Aucun

Dénégation de responsabilité du fabricant: L'information ci-incluse est basée sur des données considérées exactes. Aucune garantie n'est précisée ni impliquée concernant l'exactitude de ces données ou des résultats obtenus en utilisant ces données. Aucune responsabilité n'est assumée pour toute blessure personnelle ou pour tout dommage de propriété causés par le matériel aux acheteurs, aux utilisateurs ou aux tiers. Ces acheteurs ou utilisateurs utilisent le matériel à leurs risques.